



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Monteur de réseaux électriques aéro-souterrains

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	1/30

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Monteur de réseaux électriques aéro-souterrains

Sigle du titre professionnel : MREAS

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 255s - Bobinage, câblage, assemblage, installation, pose de circuits et équipements électriques-électroniques-

Code(s) ROME : F1605

Formacode : 24086

Date de l'arrêté : 16/07/2015

Date de parution au JO de l'arrêté : 25/07/2015

Date d'effet de l'arrêté : 01/09/2015

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	3/30

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	4/30

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MREAS

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Installer ou modifier un réseau électrique aérien basse tension Confectionner les liaisons aéro-souterraines du réseau basse tension et raccorder les émergences Réaliser des branchements d'abonnés au réseau électrique basse tension	06 h 10 min	Les travaux sont réalisés hors tension à partir d'un réseau aérien BT en dimension réelle consigné. Chaque candidat réalise une extension de ce réseau en câble isolé avec une remontée aéro-souterraine qu'il raccorde à une émergence. Il réalise à partir de là un branchement d'abonné.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Déposer un réseau électrique aérien haute tension (HTA) Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain haute tension (HTA) Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain basse tension Poser des candélabres et des foyers lumineux d'éclairage public	00 h 30 min	Le jury mène l'entretien à partir d'un guide composé du descriptif de différentes situations de chantier et des propositions de questions portant sur les procédures de travaux, les règles de sécurité et les modes opératoires.
▪ Questionnaire professionnel	Installer ou modifier un réseau électrique aérien haute tension (HTA) Installer et raccorder au réseau les équipements d'éclairage public	00 h 20 min	L'ensemble des candidats est réuni pour remplir le questionnaire sous surveillance.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'armoire d'émergence a été préalablement mise en place avec son fourreau de passage du câble de raccordement passé en souterrain jusqu'au pied du poteau de la liaison aéro-souterraine. Le tableau d'abonné a également été mis en place en attente du branchement.

Chaque candidat reçoit un ordre de travail personnalisé comportant les instructions concernant le phasage du chantier, le plan de repérage du poste de travail sur le plateau technique et l'attestation de consignation du réseau. Il prend possession du lot de fournitures qui lui a été préparé et commence sa prestation.

Précisions pour le candidat VAE :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	5/30

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Installer des réseaux électriques haute tension (HTA)					
Déposer un réseau électrique aérien haute tension (HTA)	<p>Les différents dispositifs de signalisation et de protection de ce type de chantier sont connus.</p> <p>Les procédures de base de la sécurité pour l'ascension des poteaux sont maîtrisées.</p> <p>Les procédures permettant de déposer le matériel sans créer de danger pour l'environnement sont connues.</p> <p>Les différentes techniques pour haubaner les supports en arrêt ou en ancrage sont connues.</p> <p>Les différentes catégories de matériel à collecter en fonction du tri sélectif sont connues.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installer ou modifier un réseau électrique aérien haute tension (HTA)	<p>La législation concernant la mise en place des dispositifs de signalisation et de protection de ce type de chantier est connue.</p> <p>La normalisation des supports, les règles d'implantation et les méthodes de scellement sont connues.</p> <p>Les règles de sécurité pour l'ascension des poteaux sont connues.</p> <p>La technique de fixation des conducteurs et des équipements sur les ancrages est connue.</p> <p>Les principales méthodes de réglage de la flèche des lignes et de la tension sur les conducteurs sont connues.</p> <p>La technologie du raccordement des éléments de coupure et des transformateurs sont connues.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	6/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain haute tension (HTA)	<p>Les différents dispositifs de signalisation et de protection de ce type de chantier sont connus.</p> <p>La procédure de pose et de protection des câbles CIS HTA dans une tranchée est connue.</p> <p>Le procédé de coupe des câbles CIS HTA assurant le raccordement aux coffrets et boîtes souterraines est connue et maîtrisée.</p> <p>Le mode opératoire de capotage des extrémités de câbles CIS HTA est connu et maîtrisé.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installer des réseaux électriques basse tension et réaliser les branchements aéro-souterrains aux abonnés					
Installer ou modifier un réseau électrique aérien basse tension	<p>Les dispositifs de signalisation et de protection du chantier sont posés conformément à la législation.</p> <p>Les procédures de sécurité sont respectées durant les opérations.</p> <p>Les ancrages et le réglage de la portée entre poteaux est conforme aux spécifications du dossier d'exécution.</p> <p>Les liaisons et connexions électriques sont conformes aux spécifications des fabricants de matériel.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain basse tension	<p>Les différents dispositifs de signalisation et de protection de ce type de chantier sont connus.</p> <p>La procédure de pose et de protection des câbles CIS BT dans une tranchée est connue.</p> <p>Le procédé de coupe des câbles CIS BT assurant le raccordement aux coffrets et boîtes souterraines est connue et maîtrisée.</p> <p>Le mode opératoire de capotage des extrémités de câbles CIS BT est connu et maîtrisé.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	7/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Confectionner les liaisons aéro-souterraines du réseau basse tension et raccorder les émergences	<p>Les dispositifs de signalisation et de protection du chantier sont posés conformément à la législation.</p> <p>Les procédures de sécurité sont respectées durant les opérations.</p> <p>Le coffret ou le tableau de branchement est implanté correctement et posé de niveau.</p> <p>Les câbles BT posés dans la tranchée ou fixés en façade sont coupés avec les sur-longueurs nécessaires pour assurer le raccordement aux coffrets en respectant les rayons de courbure.</p> <p>La remontée aéro-souterraine est confectionnée et posée en respectant les rayons de courbure, la protection de l'isolant du câble et les règles de fixation. La protection mécanique est placée et fixée correctement. La remontée posée est esthétiquement intégrée au support.</p> <p>Les liaisons et connexions électriques au câble aérien BT et au coffret de protection sont conformes aux spécifications des fabricants de matériel.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des branchements d'abonnés au réseau électrique basse tension	<p>Les dispositifs de signalisation et de protection du chantier sont posés conformément à la législation.</p> <p>Les procédures de sécurité sont respectées durant les opérations.</p> <p>Les liaisons et connexions électriques du coffret de protection au câble aérien BT sont conformes à la norme et aux spécifications des fabricants de matériel.</p> <p>La fixation des coffrets de comptage et de protection est adaptée esthétiquement à l'environnement et aux contraintes du site de l'abonné.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installer des réseaux d'éclairage public					
Poser des candélabres et des foyers lumineux d'éclairage public	<p>Les différents dispositifs de signalisation et de protection de ce type de chantier sont connus.</p> <p>Les procédures d'implantation et d'orientation des candélabres sont connues.</p> <p>Les principaux supports des foyers lumineux et les méthodes utilisées pour leur fixation et leur orientation sont connus.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	8/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Installer et raccorder au réseau les équipements d'éclairage public	<p>La législation concernant la mise en place des dispositifs de signalisation et de protection de ce type de chantier est connue.</p> <p>Les principales règles d'installation des armoires de commande et de protection sont connues.</p> <p>Les procédures de raccordement des équipements du réseau d'éclairage aux armoires de commande et de protection sont connues.</p> <p>Les procédures de raccordement des armoires de commande et de protection à l'alimentation du réseau sont connues.</p> <p>La procédure de mise en service des foyers lumineux est connue.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : néant					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	9/30

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mettre en œuvre des modes opératoires	Confectionner les liaisons aéro-souterraines du réseau basse tension et raccorder les émergences
	Déposer un réseau électrique aérien haute tension (HTA)
	Installer et raccorder au réseau les équipements d'éclairage public
	Installer ou modifier un réseau électrique aérien basse tension
	Installer ou modifier un réseau électrique aérien haute tension (HTA)
	Poser des candélabres et des foyers lumineux d'éclairage public
	Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain basse tension
	Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain haute tension (HTA)
	Réaliser des branchements d'abonnés au réseau électrique basse tension
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Confectionner les liaisons aéro-souterraines du réseau basse tension et raccorder les émergences
	Déposer un réseau électrique aérien haute tension (HTA)
	Installer et raccorder au réseau les équipements d'éclairage public
	Installer ou modifier un réseau électrique aérien basse tension
	Installer ou modifier un réseau électrique aérien haute tension (HTA)
	Poser des candélabres et des foyers lumineux d'éclairage public
	Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain basse tension
	Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain haute tension (HTA)
	Réaliser des branchements d'abonnés au réseau électrique basse tension

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MREAS

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 50 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury sera présent uniquement durant les phases finales de l'épreuve pour observer les candidats durant leur travail. Après avoir évalué les productions réalisées, il assure les entretiens techniques avec les candidats.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	10/30

4.3. Conditions particulières de composition du jury :
sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

L'épreuve de réponse au questionnaire professionnel par les candidats se déroule sous surveillance.

Un responsable de la sécurité est présent pendant la mise en situation professionnelle, particulièrement durant les phases de travaux en hauteur. Il s'assure que chaque personne présente sur le plateau technique est en possession des EPI nécessaires et il intervient en cas de comportement risquant de mettre en danger les personnes et les biens.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	11/30



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Monteur de réseaux électriques aéro-souterrains

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	13/30

CCP

Installer des réseaux électriques haute tension (HTA)

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Installer ou modifier un réseau électrique aérien haute tension (HTA)	03 h 30 min	Les travaux sont réalisés hors tension à partir d'un réseau aérien HTA en dimension réelle consigné. Chaque candidat réalise sur ces lignes électriques la pose ou le remplacement de ponts ou d'organes de coupure.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Installer ou modifier un réseau électrique aérien haute tension (HTA) Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain haute tension (HTA) Déposer un réseau électrique aérien haute tension (HTA)	00 h 30 min	Le binôme d'évaluateurs mène l'entretien à partir d'un guide composé du descriptif d'une situation de travail et des propositions de questions portant sur les procédures de travaux, les règles de sécurité et les modes opératoires.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Chaque candidat reçoit un ordre de travail personnalisé comportant les instructions pour le chantier, le plan de repérage du poste de travail sur le plateau technique et l'attestation de consignation du réseau. Il prend possession du lot de fournitures qui lui a été préparé et commence sa prestation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	15/30

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Installer des réseaux électriques haute tension (HTA)

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le binôme d'évaluateurs donne au candidat son ordre de travail, puis lui met à disposition le lot de fournitures préparé pour l'épreuve. Il observe le candidat durant les opérations et évalue sa production. Il assure ensuite l'entretien technique avec le candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le formateur du binôme d'évaluateurs est responsable de la sécurité pendant la mise en situation professionnelle, particulièrement durant les phases de travaux en hauteur. Il s'assure que chaque personne présente sur le plateau technique est en possession des EPI nécessaires et il intervient en cas de comportement risquant de mettre en danger les personnes et les biens.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	16/30

CCP

Installer des réseaux électriques basse tension et réaliser les branchements aéro-souterrains aux abonnés

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Confectionner les liaisons aéro-souterraines du réseau basse tension et raccorder les émergences Réaliser des branchements d'abonnés au réseau électrique basse tension	03 h 30 min	Les travaux sont réalisés à partir d'un réseau aérien BT en dimension réelle consigné hors tension. Chaque candidat réalise l'alimentation aéro-souterraine d'un abonné à partir d'une émergence raccordée au réseau aérien BT.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Installer ou modifier un réseau électrique aérien basse tension Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain basse tension	00 h 30 min	Le binôme d'évaluateurs mène l'entretien à partir d'un guide composé du descriptif d'une situation de travail et des propositions de questions portant sur les procédures de travaux, les règles de sécurité et les modes opératoires.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le coffret est déjà implanté au pied du support avec son fourreau en attente de câble, et le tableau d'abonné posé en attente de branchement. Chaque candidat reçoit un ordre de travail personnalisé comportant les instructions concernant le phasage du chantier, le plan de repérage du poste de travail sur le plateau technique et l'attestation de consignation du réseau.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	17/30

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Installer des réseaux électriques basse tension et réaliser les branchements aéro-souterrains aux abonnés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le binôme d'évaluateurs donne au candidat son ordre de travail, puis lui met à disposition le lot de fournitures préparé pour l'épreuve. Il observe le candidat durant les opérations et évalue sa production. Il assure ensuite l'entretien technique avec le candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le formateur du binôme d'évaluateurs est responsable de la sécurité pendant la mise en situation professionnelle, particulièrement durant les phases de travaux en hauteur. Il s'assure que chaque personne présente sur le plateau technique est en possession des EPI nécessaires et il intervient en cas de comportement risquant de mettre en danger les personnes et les biens.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	18/30

CCP

Installer des réseaux d'éclairage public

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Poser des candélabres et des foyers lumineux d'éclairage public Installer et raccorder au réseau les équipements d'éclairage public	03 h 30 min	Chaque candidat pose un foyer lumineux sur poteau ou en façade. Il réalise le câblage de la commande dans l'armoire d'éclairage et le raccordement au réseau BT. Les travaux sont réalisés hors tension sur un réseau consigné.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Poser des candélabres et des foyers lumineux d'éclairage public	00 h 15 min	Le binôme d'évaluateurs mène l'entretien à partir d'un guide composé du descriptif d'une situation de travail et des propositions de questions portant sur les procédures de travaux, les règles de sécurité et les modes opératoires.
▪ Questionnaire professionnel	Installer et raccorder au réseau les équipements d'éclairage public	00 h 15 min	L'ensemble des candidats est réuni pour remplir le questionnaire sous surveillance.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le support du foyer lumineux est déjà en place et l'armoire d'éclairage déjà posée et pré-câblée avec ses protections, en attente du câblage de la commande et du branchement au réseau.

Chaque candidat reçoit un ordre de travail personnalisé comportant les instructions pour le chantier, le plan de repérage du poste de travail sur le plateau technique et l'attestation de consignation du réseau.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	19/30

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Installer des réseaux d'éclairage public

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 45 min

Protocole d'intervention du jury :

Le binôme d'évaluateurs fait passer au candidat le questionnaire professionnel avant de lui donner son ordre de travail. Il lui met ensuite à disposition le lot de fournitures préparé pour l'épreuve. Il observe le candidat durant les opérations et évalue sa production. Il assure ensuite l'entretien technique avec le candidat et corrige le questionnaire professionnel.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le formateur du binôme d'évaluateurs est responsable de la sécurité pendant la mise en situation professionnelle, particulièrement durant les phases de travaux en hauteur. Il s'assure que chaque personne présente sur le plateau technique est en possession des EPI nécessaires et il intervient en cas de comportement risquant de mettre en danger les personnes et les biens.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	20/30

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Monteur de réseaux électriques aéro-souterrains

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Réseau de distribution électrique aérien BT en dimension réelle avec un espace de simulation des branchements d'abonné. Réseau de distribution électrique aérien HTA en dimension réelle (lignes sur supports à environ 10m de hauteur). Réseau d'éclairage public en dimension réelle. Un magasin pour entreposer le matériel et fournitures, l'outillage et les équipements de protection collective et spécifique.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Ouvrages et locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Les entretiens techniques peuvent se dérouler à proximité des espaces ouverts de la mise en situation professionnelle.	Le lieu sera choisi en fonction des conditions climatiques et devra garantir les conditions de confidentialité des échanges.
Questionnaire professionnel	Salle de réunion équipée de tables et de chaises en nombre suffisant pour accueillir l'ensemble des candidats de la session de validation.	Les dimensions de la salle doivent être suffisantes pour garantir les conditions de confidentialité de l'épreuve.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Une salle préservant la confidentialité des entretiens équipée du mobilier nécessaire (tables, chaises).	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	21/30

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Partie du réseau d'éclairage public sur une zone d'au moins 5 mètres autour du support constituant le poste de travail.	1	Sans objet
	1	Partie du réseau de distribution électrique aérien BT comprenant au moins 2 poteaux sur une zone d'au moins 5 mètres autour du support constituant le poste de travail.	1	Lignes électriques sur supports à environ 10m de hauteur.
	1	Partie du réseau de distribution électrique aérien HTA dans une zone entre 2 poteaux.	1	Lignes électriques sur supports à environ 10m de hauteur.
	1	Zone couvrant au moins 2 mètres devant le panneau de branchement d'abonné.	1	Coffret d'abonné placé au sol ou en façade.
Outils / Outillages	1	Brouette.	1	Sans objet
	1	Caisse à outil portative standard de monteur de réseaux pour les travaux hors tension : jeux de clefs, clefs à feuillard, pinces, chalumeau.	1	Sans objet
	1	Outillage pour jonctions : jeu de presses hydrauliques avec jeux de matrices, poinçons et mises au rond.	3	Sans objet
	1	Outillage pour pose de câbles : jeu de poulies, grenouilles, lug-all, estropes, étriers, pince à feuillard.	3	Sans objet
	1	Outillage pour pose de supports : jeu de perforateur avec mèches.	3	Sans objet
	1	Seau et jeu de cordages.	1	Sans objet
Équipements	1	Appareillages HTA : coupure ou protection de lignes, ponts.	1	Sans objet
	1	Eclairage public : armoire de protection et de commande.	1	Sans objet
	1	Eclairage public : foyer lumineux avec support.	1	Sans objet
	1	Tableau de branchement d'abonné.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	22/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Tableau électrique de répartition.	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	EPI de chantier : vêtement de travail, baudrier avec bandes réfléchissantes, casque, chaussures de sécurité, gants de monteur.	1	Sans objet
	1	EPI de chantier : vêtement de travail, baudrier avec bandes réfléchissantes, casque, chaussures de sécurité, gants de monteur.	1	Sans objet
	1	EPI de sécurité électrique : tapis isolant, VAT, gants isolants, écran facial avec traitement UV.	1	Sans objet
	1	EPI pour travaux en hauteur : harnais équipé d'un dispositif antichute avec absorbeur d'énergie, longe de maintien, cravates d'assujettissement, anneau pour corde de service.	1	Sans objet
	1	Equipements de signalisation temporaire de chantier : cônes de balisage, barrières de protection, bandes de balisage.	1	Sans objet
	1	Moyens d'ascension : échelles, grimpettes.	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Câbles BT : câble réseau aérien isolé torsadé pour pose en dérivation sur réseau, câble réseau aéro-souterrain, câble de branchement.	1	Sans objet
	1	Conducteurs HTA : conducteurs pour reprises, pose de ponts, raccordement d'appareillages.	1	Sans objet
	1	Consommables.	1	Sans objet
	1	Jeu d'accessoires pour fixation aux supports : bandes, colliers.	1	Sans objet
	1	Jeu de connecteurs pour la reprise de réseau, le raccordement au réseau, la jonction aéro-souterraine, le raccordement du tableau de répartition, les branchements.	1	Sans objet
Documentations	1	Dossier de chantier : OT, plan de situation, attestation de consignation.	1	Sans objet
	1	Fiches techniques des matériels fournis.	12	Sans objet
	1	Fiches vierges de demande de matériel.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	23/30

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Monteur de réseaux électriques aéro-souterrains est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Monteur de Réseaux Electriques Aéro-Souterrains Arrêté du 16/03/2012		Monteur de réseaux électriques aéro-souterrains Arrêté du 16/07/2015	
CCP	Construire des réseaux électriques haute tension (HTA)	CCP	Installer des réseaux électriques haute tension (HTA)
CCP	Modifier un réseau électrique aérien basse tension et réaliser les liaisons aéro-souterraines jusqu'au branchement d'abonné	CCP	Installer des réseaux électriques basse tension et réaliser les branchements aéro-souterrains aux abonnés
CCP	Installer des réseaux d'éclairage public	CCP	Installer des réseaux d'éclairage public

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	25/30

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MREAS	RE	TP-00343	06	25/07/2015	24/12/2015	27/30

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

